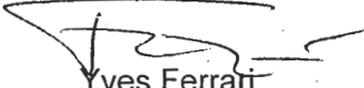


**Résolution des groupes socialistes, verts et à gauche toute !
au sens de l'art. 136 LGC**

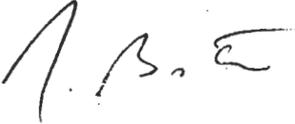
« Le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat la mise en application rapide de l'initiative Melly / Dolivo demandant une intervention auprès de l'Assemblée afin d'obtenir un accès à la formation professionnelle pour les jeunes sans statut légal, renvoyée au Conseil d'Etat le 24 novembre 2009.

Dans le même esprit Il demande également au Conseil d'Etat de rencontrer rapidement la Municipalité de Lausanne afin de trouver des voies, dans le cadre légal actuel, permettant d'élargir l'accès des jeunes sans-papiers à la formation professionnelle, notamment dans les écoles professionnelles. »


Grégoire Junod


Yves Ferrari


Jean-Michel Dolivo


Joëlle Battaglia-Pittet



Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 23. 2. 10

Scanné le 24 FEV. 2010

10-RES-032